

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD  
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS ÉLECTRONIQUE** tenue à l'Édifice municipal ce lundi 4 avril 2011 à 20 :00 heures.

Étaient présents :

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Pierre Dorval
			Serge Guimond
			Réal Beaulieu
			Roger Lapierre

Était absent : Monsieur Nelson Cloutier

**FORMANT QUORUM** et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

**1. Prière et ouverture de la séance**

Madame Josée Godbout récite la prière et Monsieur le maire ouvre la séance.

**2. Ordre du jour**

**2.1 Acceptation**

**054-04-2011**

**Adoption de l'ordre du jour.**

**Il est proposé par :** Monsieur Serge Guimond

**Appuyé par :** Monsieur Réal Beaulieu

**Et unanimement résolu : -**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

**ORDRE DU JOUR**

1. Prière et ouverture de la session
2. Ordre du jour
  - 2.1 Acceptation
3. Procès-verbal du 8 mars 2011
  - 3.1 Acceptation
4. Administration
  - 4.1 États financiers-2010/Acceptation
  - 4.2 Journal général #203-211/Adoption
  - 4.3 Démission secrétaire-adjointe
5. Réseau routier
  - 5.1 Contremaître/Temps plein
  - 5.2 Inspecteur municipal & aide voirie/Temps plein
  - 5.3 Nettoyage des rues/Demande à la Municipalité de L'Islet
  - 5.4 MTQ/Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local/Reddition de compte
6. Service incendie
  - 6.1 Schéma de couverture de risques-2009/Acceptation
  - 6.2 Achats d'équipements et fourniture de services
  - 6.3 Assistance mutuelle/Modification de l'entente/Résolution
7. Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usée/Suivi

- 7.1 Conférence de presse/1<sup>er</sup> avril 2011/Compte-rendu
- 7.2 Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)-2010-2013/Programmation/Acceptation
- 7.3 Tremblay, Bois, Mignault, Lemay/Avis juridique/Résultat
- 7.4 Règlement d'emprunt/Avis de présentation
  
- 8. Programme de revitalisation pour favoriser la réparation et la construction de résidences
  - 8.1 Avis de présentation
  
- 9. Comité consultatif d'urbanisme
  - 9.1 Nomination 2 membres/2011-2012
  
- 10. Association forestière Québec métropolitain
  - 10.1 Distribution d'arbres
  
- 11. Subventions & cotisations
  - 11.1 Entraide Pascal-Taché/Souper-conférence
  - 11.2 Commission scolaire de la Côte-du-Sud/Transport du midi/Contribution 2011-2012
  - 11.3 O.T.J./Remplacement d'arbres/Contribution
  
- 12. Varia
  
- 13. Comptes payés et à payer
  - 13.1 Acceptation
  
- 14. Période de questions
  
- 15. Levée de la séance

### **3. Procès-verbal du 8 mars 2011**

#### **3.1 Acceptation**

**055-04-2011**

#### **Acceptation du procès-verbal du 8 mars 2011.**

**Il est proposé par :** Monsieur Roger Lapierre  
**Appuyé par :** Madame Sonia Laurendeau  
**Et unanimement résolu :** -

**QUE** le procès-verbal du 8 mars 2011 soit accepté.

### **4. Administration**

#### **4.1 États financiers-2010/Acceptation**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

#### **4.2 Journal général #203-211/Adoption**

**056-04-2011**

#### **Journal général #203-211/Adoption.**

**Il est proposé par :** Monsieur Réal Beaulieu  
**Appuyé par :** Monsieur Pierre Dorval  
**Et unanimement résolu :**

**D'**adopter les écritures faites au journal général des numéros 203 à 211.

#### **4.3 Démission secrétaire-adjointe**

La secrétaire-adjointe embauchée à la séance du mois de mars 2011 a donné sa démission le 23 mars dernier.

## 5. Réseau routier

### 5.1 Contremaître/Temps plein

057-04-2011

#### Embauche du contremaître en voirie/Temps plein.

**Il est proposé par :** Monsieur Serge Guimond  
**Appuyé par :** Monsieur Pierre Dorval  
**Et unanimement résolu :** -

QU'à compter du 11 avril 2011, Monsieur Michel Chamberland reprenne son service à temps plein pour la municipalité.

### 5.2 Inspecteur municipal & aide voirie/Temps plein

058-04-2011

#### Embauche de l'inspecteur municipal & aide voirie/Temps plein

**Il est proposé par :** Monsieur Roger Lapierre  
**Appuyé par :** Monsieur Réal Beaulieu  
**Et unanimement résolu :** -

QU'à compter du 11 avril 2011, Monsieur Marco Blanchet, inspecteur municipal et aide en voirie soit embauché à temps plein pour la municipalité.

### 5.3 Nettoyage des rues/Demande à la Municipalité de L'Islet

059-04-2011

#### Nettoyage des rues/Demande à la Municipalité de L'Islet

**Il est proposé par :** Madame Sonia Laurendeau  
**Appuyé par :** Monsieur Serge Guimond  
**Et unanimement résolu :** -

QUE Monsieur Michel Chamberland soit autorisé à communiquer avec la Municipalité de L'Islet pour profiter du moment que celle-ci fasse le nettoyage des rues de sa municipalité pour prendre le même entrepreneur et faire le nettoyage des nôtres.

### 5.4 MTQ/Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local/Reddition de compte

060-04-2011

#### Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local/Reddition de comptes 2010

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 120 836\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU QU'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée;

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Monsieur Pierre Dorval  
**Appuyé par :** Monsieur Réal Beaulieu  
**Et unanimement résolu :** -

**QUE** la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.

## **6. Service incendie**

### **6.1 Schéma de couverture de risques-2009/Acceptation**

061-04-2011

**Schéma de couverture de risques en sécurité incendie/Rapport annuel 2009.**

**Il est proposé par :** Monsieur Serge Guimond  
**Appuyé par :** Madame Sonia Laurendeau  
**Et unanimement résolu :** -

**D'accepter le rapport annuel 2009 dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.**

### **6.2 Achats d'équipements et fourniture de services**

062-04-2011

**Service incendie/Achats regroupés d'équipements et fourniture de services-2011.**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard doit procéder à l'achat ou à la vérification de certains équipements reliés au service incendie dans le cadre de son Plan de mise en œuvre en sécurité incendie;

**ATTENDU** la possibilité de regrouper les municipalités dans le but d'uniformiser la demande de soumissions en plus de permettre la réalisation d'importantes économies d'échelle pour les municipalités participantes;

**ATTENDU QU'** une des démarches à faire avant de procéder à l'évaluation ou à l'achat de ces équipements est de demander des soumissions;

**ATTENDU QUE** la MRC de L'Islet a mis en place, dans le cadre de son Plan de mise en œuvre en sécurité incendie, une structure d'achats en groupe afin de procéder auxdites demandes de soumissions pour les municipalités de son territoire;

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Monsieur Roger Lapierre  
**Appuyé par :** Monsieur Pierre Dorval  
**Et unanimement résolu :** -

**D'autoriser la MRC de L'Islet à procéder pour et au nom de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard à une demande de soumissions auprès des fournisseurs de services potentiels dans le but d'acheter ou d'évaluer certains équipements reliés au service incendie selon la liste des besoins de la municipalité fournie à la MRC de L'Islet.**

### **6.3 Assistance mutuelle/Modification de l'entente/Résolution**

063-04-2011

**Sécurité incendie/Modification de l'entente intermunicipale/Assistance mutuelle/Résolution**

**CONSIDÉRANT QUE**, de par sa résolution #215-12-2010, la municipalité autorisait madame la secrétaire-trésorière à entreprendre les démarches afin de faire signer l'entente intermunicipale reliée aux interventions d'assistance mutuelle en sécurité incendie aux municipalités avoisinantes à cette dernière;

**CONSIDÉRANT QUE** lors d'une séance des maires à la MRC de L'Islet des modifications ont été apportées à cette entente;

## **IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Monsieur Réal Beaulieu  
**Appuyé par :** Madame Sonia Laurendeau  
**Et unanimement résolu : -**

**D'annuler** la résolution portant le numéro 215-12-2010;

**D'accepter** le contenu de l'entente intermunicipale ainsi que les modifications plus particulièrement au paragraphe 5 intitulé « *Coûts des interventions et méthode de facturation* »;

**D'autoriser**, à nouveau, madame la secrétaire-trésorière à communiquer avec les municipalités de L'Islet et Saint-Marcel afin d'entreprendre avec elles les démarches nécessaires pour la signature de cette entente.

### **7. Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/Suivi**

#### **7.1 Conférence de presse/1<sup>er</sup> avril 2011/Compte-rendu**

Voici le communiqué envoyé aux médias locaux au sujet de l'annonce de l'octroi d'une aide financière pour le projet d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux usées de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard :

**CNW : CODE 64  
PLUS SERVICE AUX HEBDOS  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

#### **Programme d'infrastructures Québec-Municipalités**

#### **INVESTISSEMENT DE 11 872 871 \$ POUR LA MISE EN PLACE D'INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES À SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD**

**Saint-Cyrille-de-Lessard, le 1<sup>er</sup> avril 2011** – Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, monsieur Laurent Lessard, accompagné du député de Montmagny-L'Islet et vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire, monsieur Norbert Morin, est heureux d'annoncer l'octroi d'une aide financière de 10 614 346 \$ à la Paroisse de Saint-Cyrille-de-Lessard pour la mise en place d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées. L'aide financière provient du *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités* (PIQM).

De façon plus précise, cette aide servira à l'aménagement d'un puits à l'est de la municipalité et son raccordement au bâtiment de service, qui abritera les systèmes de désinfection et d'enlèvement du manganèse, ainsi qu'un réservoir d'eau potable. L'eau ainsi traitée sera acheminée au futur réseau de distribution d'eau potable. Le projet prévoit également la mise en place d'un réseau de collecte des eaux usées incluant deux postes de pompage ainsi que la construction d'une station d'épuration de type étangs aérés à l'ouest de la rue Principale. Les réseaux de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées desserviront tous les résidents du secteur urbanisé de la municipalité sur les rues Allaire, Lord, Principale, Saint-Pierre, de l'École, du Cimentière et du chemin Lessard.

« Je me réjouis de l'annonce d'aujourd'hui qui confirme les engagements fermes pris récemment par notre gouvernement en matière d'infrastructures. Les projets réalisés dans ce domaine, tout comme celui qui nous réunit à Saint-Cyrille-de-Lessard, ont tous un point en commun : celui de contribuer grandement à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé de l'ensemble des communautés du Québec. Investir dans nos infrastructures, c'est investir dans le développement durable, c'est investir dans l'avenir et dans le patrimoine collectif du Québec. Par son engagement dans la modernisation des infrastructures du Québec, le gouvernement fait en sorte que les

générations actuelles et futures puissent profiter de ce patrimoine collectif », a déclaré le ministre Lessard.

« La réalisation de ces importants travaux à Saint-Cyrille-de-Lessard permettront à environ 570 personnes du secteur urbain de profiter d'une alimentation en eau potable de qualité et en quantité suffisante en plus de contribuer à la réduction des rejets d'eaux usées dans l'environnement. Nos interventions visent à assurer le mieux-être de la population, à lui garantir des services de qualité et à préserver l'environnement, et ce, toujours dans une perspective de développement durable », a ajouté le député Morin.

La réalisation de ce projet nécessite un investissement maximum admissible de 11 872 871 \$, en vertu du volet 1.4 du PIQM. Le gouvernement du Québec contribue au projet pour 10 614 346 \$ et la Paroisse de Saint-Cyrille-de-Lessard pour un montant de 1 258 525 \$.

Ces investissements s'inscrivent dans le *Plan québécois des infrastructures*, qui prévoit près de 42,6 milliards de dollars pour la période de 2009-2014, dont 3,7 milliards de dollars serviront au maintien et à la mise aux normes des infrastructures municipales.

Pour sa part, le maire de la Paroisse de Saint-Cyrille-de-Lessard, monsieur Luc Caron, se réjouit de l'appui du gouvernement du Québec à la réalisation de ce projet qui permettra à sa municipalité de se doter d'infrastructures essentielles répondant aux besoins de la communauté.

## **7.2 Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)-2010-2013/Programmation/Acceptation**

**064-04-2011**

### **Aqueduc, égouts & assainissement des eaux usées/Taxe sur l'essence et contribution du Québec(TECQ)-2010-2013 / Programmation /Acceptation**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013*;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Monsieur Serge Guimond

**Appuyé par :** Monsieur Roger Lapierre

**Et unanimement résolu : -**

**QUE** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

**QUE** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

**QUE** la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à **28 \$** par habitant par année, soit un total de **112 \$** par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

**QUE** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

### **7.3 Tremblay, Bois, Mignault, Lemay/Avis juridique/Résultat**

De par la résolution #032-02-2011, la municipalité a mandaté l'étude Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats afin d'avoir un avis juridique concernant les conséquences du nouveau projet de *Loi 131* sur le mandat entrepris depuis 1999 avec la firme BPR inc. pour la poursuite du projet d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux usées.

Suite à l'analyse du dossier, l'avis juridique émis par Me Yves Boudreaut, avocat, le 25 mars 2011, indique clairement que la municipalité peut continuer à collaborer avec la firme d'ingénieurs BPR inc. sans procéder par appel d'offres.

### **7.4 Règlement d'emprunt/Avis de présentation**

#### **AVIS DE PRÉSENTATION**

Je, soussigné, SERGE GUIMOND, donne avis de présentation à l'effet qu'un règlement sera présenté pour adoption décrétant l'établissement des plans et devis, y compris la réalisation des études préliminaires nécessaires à cette fin et comportant un emprunt pour le paiement des honoraires professionnels en regard du projet d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux usées.

**QUE** dispense de lecture du projet de règlement est fait en même temps que cet avis de motion.

Et j'ai signé:

---

Serge Guimond

## **8. Programme de revitalisation pour favoriser la réparation et la construction de résidences**

### **8.1 Avis de présentation**

#### **AVIS DE PRÉSENTATION**

Je, soussignée, SONIA LAURENDEAU, donne avis de motion à l'effet qu'un règlement sera présenté pour adoption dans le but d'adopter un règlement pourvoyant à l'établissement d'un programme de revitalisation pour favoriser la réparation et la construction de résidences.

**QUE** dispense de lecture du projet de règlement est fait en même temps que cet avis de motion

Et j'ai signé:

---

Sonia Laurendeau, conseillère

**9. Comité consultatif d'urbanisme**

**9.1 Nomination 2 membres/2011-2012**

**065-04-2011**

**Comité consultatif d'urbanisme/ Nomination 2 membres/2011-2012**

**Il est proposé par :** Madame Sonia Laurendeau  
**Appuyé par :** Monsieur Serge Guimond  
**Et résolu à l'unanimité :** -

**QUE** les deux membres sortants Messieurs Roger Lapierre et Marco Blanchet soient renommés pour les deux prochaines années soit 2011-2012.

Messieurs Roger Lapierre et Marco Blanchet sont présents et acceptent leur nomination.

**10. Association forestière Québec métropolitain**

**10.1 Distribution d'arbres**

**066-04-2011**

**Association forestière Québec métropolitain/Distribution d'arbres.**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association forestière Québec métropolitain(AFQM) invite les municipalités à organiser des projets de reboisement pour souligner le mois de l'arbre et des forêts;

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Monsieur Réal Beaulieu  
**Appuyé par :** Monsieur Pierre Dorval  
**Et unanimement résolu :** -

**QUE** la municipalité remplisse le formulaire de demande de projet afin de participer à cette invitation.

**11. Subventions & cotisations**

**11.1 Entraide Pascal-Taché/Souper-conférence**

**067-04-2011**

**Entraide Pascal-Taché/Souper-conférence**

**Il est proposé par :** Monsieur Serge Guimond  
**Appuyé par :** Monsieur Réal Beaulieu  
**Et unanimement résolu :**

**DE** faire l'achat de deux(2) cartes au montant de 50\$ chacune pour le souper conférence qui aura lieu le 30 avril 2011 à 17h30 à l'Auberge du Faubourg de St-Jean Port-Joli.

**11.2 Commission scolaire de la Côte-du-Sud/Transport du midi/Contribution 2011-2012**

**068-04-2011**

**Commission scolaire de la Côte-du-Sud/Transport du midi/Contribution 2011-2012.**

**CONSIDÉRANT QU'**une aide financière de 2 500 \$ a été consentie par la Municipalité pour diminuer les frais exigés aux parents pour le transport scolaire du midi pour l'année 2010-2011;

**CONSIDÉRANT** la demande de Madame Dianne Robitaille, directrice de l'École Aubert-de-Gaspé et de Saint-Cyrille-de-Lessard à savoir si la Municipalité a l'intention de maintenir cette mesure pour 2011-2012;

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Madame Sonia Laurendeau  
**Appuyé par :** Monsieur Roger Lapierre  
**Et unanimement résolu :** -



**QUE** la même aide financière soit versée pour le transport scolaire du midi pour l'année scolaire 2011-2012.

### **11.3 O.T.J./Remplacement d'arbres/Contribution**

**069-04-2011**

#### **O.T.J./Remplacement d'arbres/Contribution**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Yvan Coulombe, collaborateur à l'OTJ sollicite la municipalité afin de recevoir une aide financière pour remplacer quelques arbres morts sur le terrain de l'OTJ;

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Monsieur Réal Beaulieu

**Appuyé par :** Monsieur Pierre Dorval

**Et unanimement résolu : -**

**DE** consentir une somme de 200\$ pour l'achat de nouveaux arbres ornementaux.

### **12. Varia**

Aucun sujet n'est ajouté.

### **13. Comptes payés et à payer**

#### **13.1 Acceptation**

**070-04-2011**

#### **Acceptation des comptes**

**Il est proposé par :** Monsieur Pierre Dorval

**Appuyé par :** Madame Sonia Laurendeau

**Et unanimement résolu : -**

**D'**adopter les listes des comptes payés et à payer datées du 4 avril 2011 au montant total de 131 323.32\$.

**QUE** ces listes de comptes sont disponibles pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

#### Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

### **14. Période de questions**

Des réponses ont été fournies aux questions posées.

### **15. Levée de l'assemblée**

**071-04-2011**

#### **Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par Monsieur Roger Lapierre que la séance soit levée. Il est 21h10.

---

Luc Caron, maire

---

Josée Godbout, sec.-trésorière